

RÉSUMÉ

Les pays en développement et, notamment ceux qui ont alimenté les flux migratoires les plus importants à destination des pays de l'OCDE depuis le milieu du XX^e siècle, souhaitent mieux s'intégrer à l'économie mondiale. Le regain d'intérêt pour les migrations de travail, la mobilité internationale des travailleurs qualifiés et hautement qualifiés, l'augmentation du nombre des étudiants étrangers sont autant d'éléments qui participent au phénomène de mondialisation des économies. Dans ce contexte, les liens entre migrations et développement peuvent s'articuler autour de trois grands thèmes : les transferts de fonds des immigrés, les migrations de retour, et une meilleure utilisation du capital humain en vue de promouvoir le développement économique des pays d'origine. La conférence internationale de Marrakech a mis plus particulièrement l'accent sur le premier de ces thèmes, à savoir les transferts de fonds et le développement économique des pays d'origine.

Dans plusieurs pays d'émigration, les transferts de fonds évalués en 2004 par le Fonds monétaire international (FMI) à 126 milliards de dollars dépassent largement le volume de l'aide publique au développement, voire pour certains pays celui des investissements directs étrangers ou des revenus tirés de l'exportation des biens et des services. Ils constituent une source en devises non négligeable pour les pays d'émigration couvrant parfois plusieurs mois d'importations. La question des transferts de fonds et la forte croissance qu'ils ont connue au cours des dix dernières années font l'objet d'une attention particulière au sein de plusieurs instances économiques internationales (FMI, Banque mondiale, OCDE) à un moment où le volume de l'aide publique au développement a tendance à diminuer. Ces flux financiers de l'émigration, qui semblent revêtir un caractère structurel, pourraient, selon certains analystes permettre de réduire la pauvreté, constituer un apport en devises décisif pour le développement économique ou bien accompagner des flux croissants d'investissements directs étrangers, sources de développement et de création d'emplois.

La Conférence de Marrakech a permis tout d'abord de souligner que les transferts de fonds sont bien plus significatifs dans les pays à bas revenus que dans les autres pays en développement, si l'on s'en tient aux indicateurs macro-économiques clés de la croissance. Ils sont aussi inégalement répartis. L'Asie reçoit la plus grande partie de ces flux financiers, suivie du Continent américain et loin derrière de l'Afrique. La revue des travaux récents sur le thème des transferts de fonds et du développement a montré que ces derniers ont indiscutablement contribué à améliorer les conditions de vie des migrants et de leurs familles, mais qu'ils n'ont pas toujours agi de manière décisive sur le développement économique des pays d'origine. La diversité des caractéristiques personnelles des migrants, de leur situation économique et de l'usage qu'ils font de leur épargne, explique en partie les difficultés à attirer et à orienter massivement les transferts vers le développement économique des pays d'émigration.

La question de la réduction du coût des transferts de fonds a fait aussi l'objet d'une analyse détaillée s'appuyant sur des exemples pris au sein des pays membres de l'OCDE

(Grèce, Italie, Mexique, Portugal et Turquie), mais aussi sur le cas de pays comme les Philippines et le Maroc. Le rôle crucial des systèmes bancaires a été mis en avant, de même que les bonnes pratiques qui ont conduit à réduire fortement le coût des transferts monétaires. Dans le cas, par exemple, du Portugal, ce sont les banques privées qui attirent la plus grande part des transferts et qui les acheminent à des coûts relativement faibles. En Turquie, l'articulation est plus complexe, elle s'appuie tout d'abord sur les réseaux bancaires turcs installés à l'étranger et les caisses d'épargne des pays d'accueil, essentiellement en Allemagne. La Banque centrale de Turquie contribue largement à supporter une grande partie des coûts d'acheminement des transferts. Au cours de la conférence, les exemples du Portugal (Caixa Geral de Depositos) et du Maroc (Banque centrale populaire du Maroc) ont montré aussi que le migrant n'est pas considéré uniquement par ces banques comme un pourvoyeur de devises mais qu'il peut bénéficier de tous les services qu'elles offrent à leurs clientèles respectives. Ainsi, non seulement le coût de transaction s'en trouve réduit, mais encore il est plus facile de canaliser une partie des transferts vers des investissements productifs. A l'inverse, en cas de défaillance du système bancaire ou de manque de confiance vis-à-vis de ces systèmes, les intermédiaires comme Western Union, occupent une place prédominante, même si les coûts des transferts sont élevés. En effet, les migrants préfèrent recourir à des services fiables permettant de remettre les fonds envoyés dans des délais très brefs aux destinataires.

L'introduction des nouvelles technologies peut aussi contribuer à la réduction des coûts des transferts et à leur sécurisation. Elles commencent à pénétrer les différents systèmes de transferts de fonds et tend à accroître la concurrence entre les différents offreurs de services bancaires et financiers, tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine. A cet égard, l'exemple de la banque « Equitable PC Bank » aux Philippines est riche d'enseignements. Cette banque offre aux futurs candidats à l'émigration qui se présentent aux guichets des services administratifs chargés de l'envoi de la main-d'œuvre à l'étranger un ensemble de services concernant les transferts de fonds, l'assurance-vie, l'assurance santé et l'éducation des enfants. L'intérêt croissant porté aux transferts de fonds des migrants et à l'usage des nouvelles technologies a été aussi illustré par les présentations effectuées par les représentants du Groupe MasterCard ainsi que par la Banque interaméricaine de développement, qui cherche à « bancariser » le plus possible les transferts effectués par les migrants originaires d'Amérique latine et du Mexique.

S'agissant de l'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine, la Conférence de Marrakech a permis de montrer tout d'abord combien il est difficile d'attirer et d'orienter ces transferts en vue du développement économique, tant les caractéristiques personnelles des migrants et les utilisations qu'ils font de leur épargne sont différentes. Il a été souligné à plusieurs reprises que les transferts de fonds sont des transferts privés et que les épargnes constituées appartiennent aux migrants et à leurs familles qui décident de leur utilisation. De nombreuses tentatives de canalisation des transferts de fonds vers le développement ont échoué parce qu'elles n'ont pas reconnu la primauté du choix individuel dans ce domaine. De bonnes pratiques existent cependant. Elles ont pour but de mieux valoriser les choix effectués par les migrants, de gagner la confiance de ces derniers et de s'appuyer sur les réseaux qu'ils ont tissés tant à l'étranger que dans leurs pays d'origine, afin de mettre les transferts de fonds au service des individus, de leurs familles et, de manière plus générale, du développement économique et social.

Par ailleurs, le meilleur moyen de maximiser les effets positifs des transferts de fonds sur la croissance des pays en développement est de recourir à des politiques économiques assurant une saine gestion macro-économique et à des stratégies de développement

associant tous les acteurs de l'économie. La bonne gouvernance, un système bancaire fiable, le respect des droits de propriété et une stratégie tournée vers les échanges extérieurs et l'attraction des investissements directs étrangers constituent à cet égard des préalables indispensables pour accroître l'efficacité des transferts de fonds dans la perspective du développement économique. L'Etat, appuyé par la communauté internationale, a un rôle primordial à jouer afin d'établir ces principes de base du développement économique. En outre, les transferts de fonds ne sont pas des substituts aux flux d'aide officielle au développement ou aux flux d'investissements directs étrangers.

La Conférence a montré qu'il convient aussi de reconsidérer la distinction artificielle entre les usages « productifs » et « non productifs » des transferts de fonds. Ces derniers sont utilisés pour réduire la pauvreté des ménages et subvenir aux besoins fondamentaux mais également pour augmenter l'investissement dans les domaines de la santé et de l'éducation, par exemple en améliorant l'investissement en capital humain dans les pays d'origine. De tels investissements en capital humain comportent une dimension importante relative au genre.

Enfin, pour que les transferts de fonds puissent jouer un plus grand rôle dans le développement économique des pays d'origine, il a été vivement recommandé de distribuer largement l'information auprès des migrants sur les canaux de transferts de fonds et les opportunités d'investissements dans leurs pays d'origine. A cet égard, la création d'un guichet unique dispensant des informations à tous les stades du processus migratoire pourrait permettre d'atteindre cet objectif. Les migrants qui souhaitent s'engager dans la création d'entreprises pourraient aussi être soutenus et accompagnés dans leurs projets, et si des incitations particulières sont mises en place, elles devraient s'adresser à tout le monde et être ouvertes aux migrants tout comme aux non-migrants.

Au-delà des transferts financiers, les migrants effectuent dans leurs pays d'origine d'autres transferts « invisibles » : comportements économiques, savoirs et savoir-faire, échanges sociaux et culturels. De nombreux exemples, pris notamment au Mexique et au Maroc, montrent que les migrants, outre le financement d'infrastructures au niveau local (électrification, adduction d'eau et irrigation, construction de routes, de centres médicaux et d'écoles), contribuent aussi aux transformations des modes de vie et de gestion collective traditionnels. C'est en associant l'ensemble des acteurs (migrants, villageois, autorités locales), que l'on peut garantir la durabilité des infrastructures et des projets productifs mis en œuvre. Plus d'attention mérite d'être accordée aux dynamiques des sociétés civiles et aux initiatives tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine ainsi qu'aux processus de coopération décentralisée, au rôle des autorités locales et à celui des diasporas scientifiques, voire des secondes générations.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	9
---------------------	----------

Introduction : Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement	13
<i>Thomas Straubhaar et Florin P. Vădean</i>	

PARTIE I. LES FLUX FINANCIERS DE L'ÉMIGRATION ET LEUR IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Chapitre 1. L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique	43
<i>Flore Gubert</i>	

Chapitre 2. Les transferts de fonds des migrants au Maroc et leur utilisation	73
<i>Bachir Hamdouch</i>	

Chapitre 3. Mexique : Migrations internationales, transferts de fonds et développement	85
<i>Rodolfo Garcia Zamora</i>	

Chapitre 4. Migrations, transferts de fonds et impact sur le développement économique en Turquie	93
<i>Ahmet Içduygu</i>	

Chapitre 5. Politiques migratoires, transferts de fonds et développement économique des Philippines	101
<i>Carmelita Dimzon</i>	

PARTIE II. TRANSFERTS DE FONDS ET INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES : ENJEUX ET PERSPECTIVES

Chapitre 6. Principaux canaux et coûts des transferts de fonds : le cas de la Turquie	109
<i>Elif Köksal et Thomas Liebig</i>	

Chapitre 7. Western Union et le marché mondial des transferts de fonds	131
<i>Khalid Fellahi et Susana de Lima</i>	

Chapitre 8. Les service MoneySend et MasterCard™	145
<i>Olivier Denis</i>	

Annexe de la Partie II : Les infrastructures financières de transferts de fonds via le système bancaire et les autres circuits financiers : les cas du Portugal, du Maroc, de l'Amérique latine et des Caraïbes	149
<i>José Nascimento Ribeiro, Laïdi El Wardi et Mustapha Khyar, Pedro de Vasconcelos</i>	

PARTIE III. IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES TRANSFERTS DE FONDS

Chapitre 9. Quel est l'impact macroéconomique des transferts de fonds sur les pays d'origine ?	195
<i>Jackline Wahba</i>	

Chapitre 10. Retombées macroéconomiques des transferts de fonds	203
<i>Sena Eken</i>	

Chapitre 11. Les transferts de fonds des migrants, un outil potentiel important pour le développement : le cas de l'Italie	209
<i>Ricardo Settimo</i>	

Chapitre 12. Transferts de fonds et développement : le cas de la Grèce	215
<i>Nicholas Glytsos</i>	

Chapitre 13. Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ?	233
<i>Richard Adams et John Page</i>	

PARTIE IV. INITIATIVES RÉCENTES EN VUE D'ORIENTER LES TRANSFERTS DE FONDS VERS LE DÉVELOPPEMENT

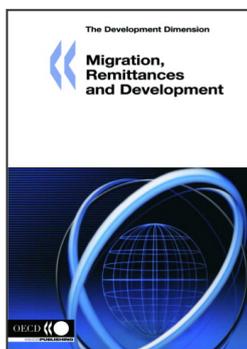
Chapitre 14. Pratique sociale et projet productif : l'expérience <i>Tres por uno</i> (Trois pour un) au Zacatecas, Mexique	265
<i>Natasha Iskander</i>	

Chapitre 15. Migrations, transferts financiers et initiatives économiques en Afrique subsaharienne	283
<i>Babacar Sall</i>	

Chapitre 16. « Migrations et Développement » : une organisation non gouvernementale au service du co-développement	299
<i>Nadia Bentaleb et Jamal Lahoussein</i>	

**PARTIE V.
TRANSFERTS DE FONDS ET PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT :
QUELQUES PROPOSITIONS**

Chapitre 17. Incorporer certains enseignements des recherches sur la migration dans les politiques des transferts de fonds	309
<i>Jørgen Carling</i>	
Chapitre 18. Canaliser les transferts de fonds vers les investissements	317
<i>Daniela Bobeva</i>	
Chapitre 19. Mobiliser les migrants pour le développement socio-économique du Mali et du Sénégal	337
<i>Mireille Raunet</i>	
Chapitre 20. L'aide des organisations non gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds	369
<i>Jacques Ould Aoudia</i>	
Chapitre 21. L'expérience de l'Agence française de développement dans les programmes de codéveloppement	373
<i>Guillaume Cruse</i>	
Conclusions	383
<i>Berglind Ásgeirsdóttir</i>	



Extrait de :
Migration, Remittances and Development

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264013896-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2006), « Résumé », dans *Migration, Remittances and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264013919-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.